

RÈS COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Décembre 2006

Le mot du Maire

Le C. C. A. S.

Les vendanges

Querelles oubliées

Notre village a ici, un aspect presque montagnard...

Le mot du Maire

Le maire doit quotidiennement faire le grand écart entre «canis merda» et l'azur éthéré des lointains lendemains ; passer de l'entretien des routes, de l'école, de l'église, de l'accueil en mairie, du projet d'adolescents, de la vie associative à la projection raisonnée dans l'avenir, au sein de la Communauté de communes «Save et Garonne». Ce grand écart, nous avons aussi à le faire au sein de nos familles, entre vie privée et vie professionnelle.

Ces difficultés inévitables peuvent être adoucies si la fraternité n'est pas qu'un mot au fronton des mairies. Je me suis permis de l'exalter le 11 novembre devant le monument aux morts, en ces termes : «Nous voilà encore une fois rassemblés, pour, selon la formule, «honorer nos morts». Cette petite cérémonie, votre présence, doivent échapper à la routine. Cette action, quelle que soit sa modestie apparente, doit être chargée de sens. Ceux dont le nom figure sur ce marbre, sont morts dans l'horreur, dans la cruauté, dans l'absurdité d'une guerre. Dans quelques instants, après le message du ministre des Anciens Combattants, je vais vous demander un moment de recueillement ; c'est alors qu'il faudra s'interroger : Sommes-nous dignes de ces sacrifices sanglants ? Il faut qu'à cet instant, nous dépassions notre condition banale d'élément de statistique, notre condition banale d'automobiliste, notre condition banale de consommateur, notre condition banale d'ouvrier, notre condition banale de cadre. Nous devons regarder vers le haut en un bouquet convergent, vers le haut, vers ce qui dépasse notre

vie quotidienne, notre matérialisme, notre monde médiatique ; regarder plus haut que le monde animal auquel nous sommes souvent en danger d'appartenir. Ce faisant, nous vivrons la formule heureuse d'Antoine de Saint-Exupéry : «s'aimer c'est regarder ensemble dans la même direction» et en nous aimant les uns les autres nous serons des frères.

Le sacrifice de nos poilus de 14 nous a conservé la liberté, mais je crois que c'est aussi les honorer que de vivre dans la fraternité. Ces quelques mots peuvent vous paraître prétentieux ; je persisterai tout de même, car je suis persuadé qu'il faut être ambitieux dans la recherche de la noblesse de l'esprit, dans la recherche de la noblesse de l'âme».

Ce propos est emphatique dans notre monde qui paraît souvent plus séduit par la dérision que par les réflexions structurées ; c'est une façon de présenter la nécessité de regarder au-dessus et au-delà du terrain de boules, au-dessus et au-delà de la TV pop trop souvent débiliteuse, au-dessus et au-delà de mesquines péripéties.

C'est dans cet esprit qu'à l'orée de 2007, je vous souhaite de rencontrer les meilleures conditions pour vivre un quotidien souriant, et pour rêver et préparer un avenir harmonieux avec un vœu particulier, très chaleureux pour ceux qui cherchent sérieusement un emploi.

H. Lezat

Conseil municipal

Le conseil municipal de Thil s'est réuni le 9 novembre 2006 :

1. Une délibération a été votée qui autorise Monsieur le Maire à engager des procédures visant à effectuer l'ensemble des réparations nécessaires à l'église. Il s'agit dans un premier temps, de choisir un maître d'œuvre et de définir une première tranche de travaux urgents qui puissent permettre la réouverture de cet édifice au public, en toute sécurité.
2. Une subvention a été accordée pour aider les élèves de l'école à partir en classe verte (ou bleue), l'expérience faite en 2006 s'étant révélée très positive ; elle a été portée à 35 € par élève, le groupe concerné étant d'environ 70 élèves.

3. Une indemnité de 500 € a été allouée à l'agent communal chargé du recensement complémentaire qui a eu lieu en octobre 2006.

4. L'enfouissement des réseaux EDF et Télécom se poursuit. En 2007, les rues des Fraîches et des Canonges sont concernées. La part communale pour cette opération s'élève à environ 20000 € ce qui a été approuvé par le conseil.

5. Enfin, une parcelle de terrain située à l'extrémité ouest du village, classée comme emplacement réservé, a été libérée de cette contrainte reconnue inutile, à l'exclusion d'une bande de 1mètre de large, destinée à accueillir un trottoir.

La séance a été levée à 22h.



Informa THIL

Décembre 2006 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88
mairie-thil@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directeur de la rédaction : Henri Bressolles
Comité de rédaction : Annie Bergé, Michel Comby, Michel Dubois.
Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

SIGLES

Notre époque excelle dans l'emploi des sigles. Quand on nous explique que le CM de Thil envisage de remplacer le POS par le PLU, mais que cette opération est conditionnée par l'accord de la CCSG et de son SCOT en tenant compte de l'OTI et du GNAC, peu d'entre nous comprennent que le Conseil Municipal veut remplacer le Plan d'Occupation des Sols par le Plan Local d'Urbanisme, tenant compte de la Communauté de Communes de Save et Garonne et du Schéma de Cohérence Territoriale, sans oublier les avis de l'Office de Tourisme Intercommunal et de l'association «Grenade dit Non aux Nuisances Aéroportuaires».

Arrêtons là cette burlesque énumération qui pourrait prendre des pages entières. Les détenteurs du pouvoir s'exprimaient autrefois en latin, ce qui était une manière d'affirmer leur érudition et de concrétiser la différence entre le «vulgum pecus» et l'élite instruite dont ils pensaient faire partie. Peut-être doit-on voir dans l'actuelle «siglomanie» une résurgence inconsciente de cette attitude, visant à créer des domaines réservés aux seuls initiés...

C'est pourquoi, ne voulant pas être taxé de rétrograde, je terminerai ces lignes par mes M. V. P. L. N. A.!

I. Meilleurs vœux pour la nouvelle année

M. Comby

Centre communal d'action sociale

Dépendance : L'aide aux aidants. Grâce à l'aide de leur famille, 60% des personnes dépendantes peuvent demeurer dans leur cadre de vie habituel. Mais ces proches, souvent très sollicités, peuvent avoir besoin à leur tour d'un soutien.

Le financement des aides : le soutien à domicile et les "services de répit" ont un coût. Plusieurs allocations facilitent leur prise en charge. L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) s'adresse aux personnes en perte d'autonomie de plus de 60 ans. Elle permet de rémunérer les services d'un intervenant à domicile ou en établissement. Le montant de l'aide est défini selon le niveau de dépendance et les revenus de l'intéressé. Avec un revenu mensuel inférieur à 658,40 euros, une personne peut prétendre à une exonération totale. Pour constituer un dossier d'obtention de l'APA, vous pouvez vous adresser à votre mairie (CCAS) ou au Conseil Général de votre département.

Nouvelle carte vitale :

La carte Vitale actuelle devrait progressivement être remplacée par une nouvelle version à partir du mois de novembre 2006. La carte Vitale 2 sera notamment munie de la photo de l'assuré, afin de diminuer les fraudes. Sa puce électronique peut contenir un plus grand nombre d'informations, comme par exemple la complémentaire santé de son propriétaire ou les données du futur dossier médical personnel, et la position de chacun par rapport au don d'organes. Le renouvellement total du parc de cartes Vitale prendra au moins quatre ans indique la Caisse Nationale d'assurance maladie. Ni les médecins du travail, ni les assureurs n'y ont accès.

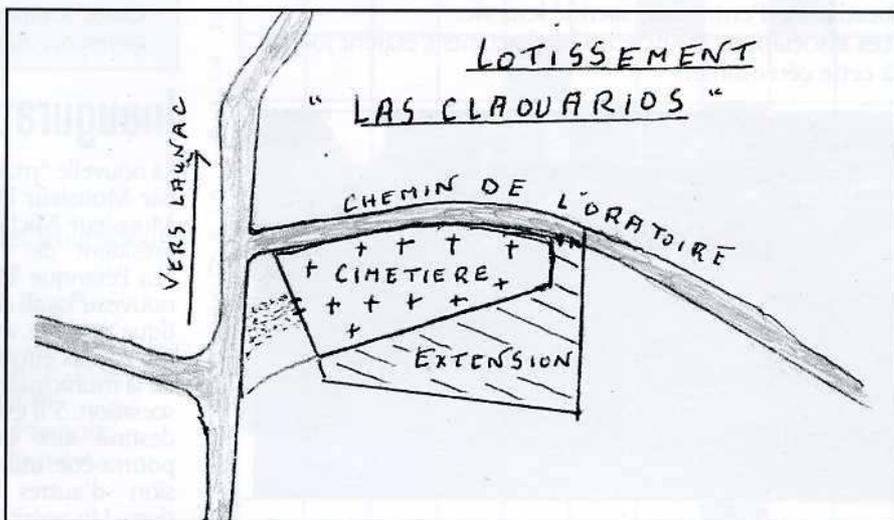
Bonnes Fêtes de fin d'année et Meilleurs vœux pour le Nouvel An.

Henri Bressolles, Adjoint délégué

Agrandissement du cimetière

Notre cimetière, qui a plus de deux siècles d'existence, était devenu trop étroit. Les travaux d'agrandissement ont commencé par la pose d'une clôture en fond de terrain et la prépara-

tion du sol. Cette extension de 1504 m² supplémentaires, doit suffire aux besoins de la commune pour de nombreuses années.



Inscriptions sur les listes electorales

En vue des différentes élections qui doivent se dérouler en 2007, il est rappelé que les Français ou étrangers appartenant à l'Union Européenne, doivent se faire inscrire avant le 31 Décembre 2006 pour pouvoir participer à ces scrutins. Il suffit pour cela de se présenter à la mairie de 9H à 12H et de 14H à 18H du lundi au vendredi inclus, muni d'un justificatif d'identité et de domicile, ainsi que du livret de famille.

Pour tous renseignements, appeler la mairie de Thil au 05 61 85 42 88

Rappel

Les jeunes gens nés en Octobre, Novembre et Décembre 1990 doivent se faire recenser en mairie avant le 31 Décembre 2006.

Recensement des logements neufs

Du 1^{er} au 15 Octobre a eu lieu le recensement des logements neufs achevés depuis octobre 2004. L'agent recenseur a été bien accueilli par les personnes recensées et nous les en remercions. Les résultats ont été communiqués par l'INSEE à savoir : 1031 habitants effectifs et 1247 en comptant les logements non encore occupés.

11 novembre 1918

Comme chaque année, l'armistice du 11 novembre 1918 a été commémoré dans notre commune. Monsieur Henri Lézat, maire de Thil, a déposé une gerbe au monument aux morts en présence d'une assistance recueillie. Les survivants de la "grande guerre", sont aujourd'hui en tout petit nombre, mais l'éloignement dans le temps ne doit pas nous faire oublier que nous devons notre liberté à ces hommes, qui ont, pour beaucoup d'entre eux, sacrifié leur vie.

Les associations d'Anciens Combattants s'étaient jointes à cette cérémonie.



Photo : Claude Gohion

De gauche à droite : Mrs Paul Landet, Raymond Chene, H. Lezat, H. Bressolles, Roger Balière, Georges Delon, M. Bergé.

Troubles à l'école

Nos enfants aiment sans nul doute leur école, moderne et bien équipée ; mais certains d'entre eux l'apprécient au point de vouloir la fréquenter le dimanche, pour des raisons qui n'ont que peu de rapports avec l'enseignement. Il en est résulté des dégâts et salissures peu importants certes, mais qui impliquent des risques d'accident ou d'incendie. Nous rappelons donc à l'intention de ces élèves trop zélés que l'accès à l'école et à ses abords est strictement interdit en période non scolaire, les parents se trouvant responsables des éventuels dégâts causés.

Comité des fêtes

Voici le menu du réveillon de la Saint Sylvestre, le 31 décembre 2006 :

Mousquetaire sur canapé - Délice aux trois saumons - Foie gras à volonté - Trou gascon - Civet de cerf St Hubert et ses Légumes - Plateau de fromages - Salade verte - Bûche pâtissière maison - Le tout arrosé de Gaillac rouge - Mœlleux - Café - Soupe à l'oignon - Champagne offert par le comité des fêtes.

Prix du repas 55 euros ; Réservation et paiement à l'inscription limité à 120 personnes. Menu enfants 10 euros (charcuterie, steak haché, bûche, coca, jus d'orange). Renseignements au 05 61 85 80 56.

Soirée animée par la disco mobile "DISCO NIGHT"

État civil

Naissances

- Mathis, Pierre, Benjamin BRUNE-JAMMES né le 5 octobre 2006 à TOULOUSE, domicilié à Thil.
- Eléonore D'ALMEIDA, née le 19 octobre 2006 à TOULOUSE, domiciliée à Thil, 11 côteaux de Pauillac.
- Milann, Patrice, Jacques LE BACQUIER, né le 20 octobre 2006 à TOULOUSE, domicilié route de Bellegarde à Thil.

Mariages

- Tamara, Aude, Françoise BUJ avec Sébasien, Pascal ANTONY, le 30 septembre 2006 à Thil.

Décès

- Vidian Marius DURAND le 30 septembre lieu dit "La Trougne".
- Edouard Eugène Jean DARGASSIES LE 5 octobre 2006 au Sabatherat.
- Zélie Philomène Jeanne LLEBOT née GARRIC le 20 octobre 2006.
- Claire, Jeanne, Marguerite BEGUE veuve VALADIÉ, le 24 novembre 2006 à Thil.

Inauguration

La nouvelle "maison des boules" a été inaugurée le 7 octobre par Monsieur Henri Lezat, maire de Thil, en présence de Monsieur Michel Letuppe, président de l'association "La Pétanque Thiloise". Ce nouveau local, d'une esthétique agréable, a pu être réalisé par les efforts conjoints de la municipalité et de l'association. S'il est avant tout destiné aux boulistes, il pourra être utilisé à l'occasion d'autres manifestations. Un apéritif a été offert à l'issue de cette inauguration.



M. Lezat remet à M. Michel Letuppe son diplôme de la Jeunesse et des Sports.

Photo : Henri Bressolles

Le temps des vendanges

Le jour des vendanges était autrefois une date très importante dans la vie de la commune ; sous l'Ancien Régime, le seigneur fixait "le ban des vendanges", jour avant lequel personne n'avait le droit de vendanger. Chacun produisait une quantité de vin, d'abord pour sa consommation familiale, le surplus fournissant une source appréciable de revenus. Certains crus locaux jouissaient d'ailleurs d'une vraie réputation, ainsi le terroir du "Bois Gaillard", fort apprécié de nos ancêtres.

Au fil du temps, la surface des terres à vigne s'est rétrécie comme une peau de chagrin : primes à l'arrachage, manque de main d'œuvre, mauvaise



Photo : Henri Bressolles

rentabilité due à la surproduction, ont découragé un grand nombre de viticulteurs.

Quelques uns, néanmoins, ont persévéré et maintiennent la tradition, des vendanges. Nos amis René Lézat et André Cornac continuent à produire leur cru local sur des coteaux ensoleillés, propices à la culture de la vigne, comme en témoignent nos photographies. Nous ne pouvons que les y encourager, en vertu de l'axiome bien connu "In vino veritas" (avec modération, bien entendu).



Photo : Henri Bressolles

Loisirs

Horizontalement

1. Moderne à Thil
2. De vive voix
3. Empoisonne le sang - Canal côtier
4. Molle et désarticulée - Tapait fort en Egypte
5. Prêtes à la reproduction
6. L'Immaculée - Familier de Lanclos
7. Sables mouvants
8. Soutenue
9. Conseil de Danton - Fait la haie
10. Très entourées - Pronom

Verticalement

- I. Nombreux autrefois à Thil - Accord des troubadours
- II. Adoucisse les difficultés
- III. Monnaies chinoises - Des quatre fers ?
- IV. Peuvent se déchaîner
- V. Près des cotes - Réduit en petits morceaux
- VI. Quatre moins un - Parfois sur prière
- VII. Familier d'un ancien charmeur - Pronom
- VIII. Complainte du passé - Pronom - Outil de dessinateur
- IX. Temps plus ou moins long - On y va pour jouer
- X. Apparue à l'envers

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2							■		■	
3					■					
4						■		■		
5										
6			■						■	
7							■	■	■	■
8	■									
9				■						
10								■		

Solution page 6

L'âge d'or

L'année 2006 s'est écoulée selon le train train habituel au rythme des joies et des chagrins, des départs douloureux. Ceux et celles qui nous ont quitté resteront à jamais dans nos cœurs. Des membres déménagent, accueillis dans une maison de retraite ou par leurs enfants mais nous les revoyons avec plaisir à certaines occasions. AINSI VA LA VIE !!! Nous continuons à nous réunir régulièrement tous les quinze jours pour notre habituel loto et les parties de belote.

Nous avons reçu, dans le cadre des rencontres intergénérationnelles, la classe de CP du groupe scolaire de THIL. Les enfants nous ont fait la joie de jouer et chanter pour nous et nous avons continué le déroulement de l'après midi par le loto traditionnel, tous les lots étant réservés aux enfants. Nous remercions vivement Madame PARENT, la directrice et mille bisous aux enfants qui nous ont envoyé une carte depuis leur classe de découverte.

Régulièrement nous nous retrouvons pour des repas à thème et participons, très modestement, à la Journée des Associations. Sans faiblir, nous sommes partis à l'assaut du marché de Noël à Toulouse, des Forges de Pyrène, en Ariège et redécouvert les anciens métiers qui rappelaient à certains leur jeunesse. Une excursion à Antichan a régalié nos papilles et nos oreilles, le propriétaire restaurateur de l'Auberge de l'Ourse nous ayant divertis d'histoires savoureuses en langue d'Oc. Une balade paisible à Condom, dans le Gers au long d'une mini croisière sur la Baïse nous a donné le loisir d'apprécier le divin breuvage, l'Armagnac.

Enfin à Mazeyrolles en Dordogne les anciens se sont bien débrouillés pour conduire les charrettes. Les rires et les commentaires ont fusé tout au long de la promenade. Je n'en dirai pas plus. Le repas, bien que servi dans les écuries, était excellent, accompagné des chants d'un groupe d'Ariégeois en balade comme nous. Et cette année, nous avons réalisé le rêve de certains d'entre nous : prendre l'avion pour la première fois. Donc un groupe de 12 courageuses et aventuriers s'est lancé dans l'expédition. Destination Marrakech et les cités impériales. Je ne résiste pas au plaisir de vous raconter une des nombreuses anecdotes parmi d'autres. A Blagnac, nous voilà tous à l'heure, enregistrement parfait et installation dans l'avion. Prêts pour l'aventure ! Mais surprise, c'est à ce moment là que le pilote nous annonce l'accident survenu à la chef de cabine et ajoute que sans un ou une chef de cabine, il n'est pas question de décoller. Imaginez notre déception. Dehors soufflait une véritable bourrasque qui déjà nous avait trempé jusqu'aux os. Donc pas question de redescendre en attendant une remplaçante. Nous attendons patiemment et le pilote prend la sage décision de nous

faire servir le repas, car nous étions depuis onze heures du matin à l'aéroport et il était plus de quatorze heures. Ça démarrait piano, piano !!! mais nous on connaît ce rythme d'autant plus que nos amis du Club, qui étaient au loto et aux cartes nous croyaient déjà arrivés!

Enfin après le repas et une heure trente d'attente, nous décollons vers Marrakech. Cela se passe très bien et les nouveaux baptisés n'ont pas été malades de peur. HOURRA !!! Mais à l'arrivée rebelote. Comme nous étions très en retard, il y avait foule pour le contrôle des documents et sagement nous nous sommes alignés. Mais là un employé très zélé ; au bout d'un certain nombre de coups de tamps déclare qu'il ne travaille plus !! Est ce les 35 heures ? Enfin nous sortons de l'aéroport après la course vers le bus et direction la palmeraie et un hôtel de rêve. Cela nous redonne du courage et nous voilà de nouveau requinqués et prêts pour de nouvelles aventures. Nous avons vu des merveilles. Il a fait un temps magnifique, très agréable, pas trop chaud. SUPER comme disait Yolande. Nous repartirons car nous y avons pris goût.

Le loto annuel de 2006 a été un franc succès. Merci de la participation de tous. En 2007, cette manifestation aura lieu le DIMANCHE 4 MARS 2007, à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux. Enfin nous avons participé à un atelier « EQUILIBRE » et en 2007 nous allons démarrer un atelier « MEMOIRE ». Cette activité est en partenariat avec la MSA. Si cette animation vous intéresse, (il faut obligatoirement être retraité) veuillez nous le faire savoir. Vous serez les bienvenus. L'assemblée générale a eu lieu le 19 octobre 2006 avec le renouvellement des membres du bureau.

Bienvenue aux nouveaux membres.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUTES
ET A TOUS GRANDS ET PETITS.



«L'Age d'Or n'engendre pas la mélancolie».

Solutions des mots croisés.

5 Ré - Emiette 6 NSE Inséré 7 Tino - Nos 8 LAI - En - Te 9 Ere - Reno 10 Ecrasa - EEN.

Elements

8 Sustentée 9 Ose - Treone 10 Cernées - On. VERTICALEMENT : 1 Moulins OC 2 Arrondisse 3 Tails - Ruer 4

HORIZONTALLEMENT : 1 Maternelle 2 Orales 3 Urée - Elier 4 Lolme - Ra 5 Inscimées 6 ND - Ninon 7 Sirtes



L'as de Thil

Les joueurs de belote ont tenu l'assemblée générale de l'association L'As de Thil qui a élu le nouveau bureau pour 2007. M^{me} Marie Colomès a été réélue présidente. La trésorière est M^{me} Martine Lippi ; le secrétaire, Stéphane Seret. Le calendrier pour la reprise des concours dans la salle de l'Age d'or (à côté de la mairie) sera publié prochainement.



La pétanque Thiloise

Une belle saison sportive s'est terminée le 11 novembre avec un dernier concours suivi de la traditionnelle dégustation de châtaignes et vin nouveau. La maison de plein air a été inaugurée récemment, et la soirée fut très animée. L'assemblée générale du club a eu lieu le 3 décembre, suivie d'un repas à Brignemont. En janvier nous fêterons les rois et nous procéderons à la mise à jour des licences. Le bureau de la Pétanque thiloise vous souhaite à tous de très bonnes fêtes.



Amicale Laïque

Un atelier "Eveil théâtral" a vu le jour cette année au sein de l'Amicale Laïque. Les ateliers ont lieu les mercredis de 17H15 à 18H15 à la salle de l'Age d'Or. Les enfants (7 ans et plus) s'initient et se perfectionnent, aux techniques théâtrales. En partenariat avec : l'association "Artis" de Lévigac, Isabelle Bedhet, metteur en scène, diplômée d'état, anime des ateliers de théâtre et de création. Elle propose aujourd'hui un spectacle, "Scoubidou, la poupée qui sait tout" qui a été donné le 25 Novembre pour un public de 3 à 10 ans, et qui a rencontré un franc succès. L'assemblée générale du 24 octobre a désigné les 15 membres du Conseil d'administration : Magalie MARQUES - Corinne GAYRARD - Nathalie MORINI - Céline FRAYARD - Michèle BECKER - Sophie CARLI - Thierry CAMPAGNE - Olivier QUINTANE - dont le bureau : Présidente : Audrey ISELY Vice pdts : Gérald VIGNEAU et Béatrice JULIAC Secrétaire : Françoise CRESTEY - Adj. Luc SALIS - Trésorier Remy SCHELLES - Trésorière adj. cantine : Hélène BRISCADIEU. Bibliothèque : Les permanences de la "bibliothèque" sont fixées les mardis de 18 à 19H et samedi de 11 à 12H. Venez nous rendre visite. Stage de cirque : Nous avons programmé cette année cette initiation aux arts du cirque les 27/28 Janvier et 21/22 avril. Contacter : Cécile FRAYARD au 05 34 52 9110.

THIL Tennis club

TENNIS CLUB

La saison 2006 - 2007 a repris son fonctionnement depuis le mois d'octobre : l'école de tennis regroupe cette année 26 jeunes de 6 à 17 ans, répartis en 5

groupes le samedi de 10 h à 15 h 30, et peut encore accueillir d'autres adhérents éventuels. Les cours sont assurés par Régis qui vient d'obtenir son diplôme de moniteur breveté d'état en juin dernier. Il propose aussi des cours pour les adultes intéressés qui se dérouleront le samedi après-midi après 15h 30 à partir du mois de mars dès que les jours auront rallongé. Vous pouvez déjà vous inscrire : Renseignements auprès de Marie GUILHEM - 05 34 52 95 02 - Josy CHENE - 05 61 85 07 90 - Pascale PASQUIER - 05 61 85 80 58.

Avis aux musiciens

Pour les apprentis musiciens : si vous aimez la musique, le Réveil mervillois recrute de nouveaux adhérents, même sans connaissances musicales. Vous pouvez apprendre à jouer d'un instrument en rejoignant cette batterie fanfare : tambour, cymbales, clairon, trompette de cavalerie, cor de chasse...

Pour vous inscrire : Frédéric au 06 81 36 37 60 ou Eric au 06 10 44 82 20

Restos du cœur

La nouvelle campagne de l'hiver 2006/2007 s'est ouverte à Lévigac. Les inscriptions se font au local des Restos du Cœur devant l'entrée de l'église, l'anonymat étant, bien entendu, préservé.

Les distributions ont lieu les mardis de 14h30 à 16h30, à compter du 5 décembre 2006. Pour tous renseignements, contactez le 05 61 85 19 97.

Noël à l'école

A l'occasion, de Noël, l'école élémentaire vous propose une petite manifestation musicale qui se tiendra à la salle des fêtes le lundi 18 Décembre à 14H30 ou le mardi 19 Décembre à 19H, suivie du marché de Noël. Le traditionnel marché de Noël de l'école maternelle, dont les bénéfices serviront à la coopérative scolaire se tiendra le vendredi 15 Décembre à partir de 18H. Au programme : vente de livres à prix réduit pour enfants et adultes, vente de calendriers et de douceurs (pâtisseries et confiseries) fabriqués par les enfants Venez nombreux.

Interactif

Interactif est une association agréée par la préfecture, dont le but est l'insertion des demandeurs d'emploi dans la vie économique. Elle met en relation les demandeurs d'emploi et les particuliers, entreprises ou collectivités dans les domaines du service à domicile, nettoyage, jardinage et petits travaux d'entretien. Elle assure aussi un suivi et un accompagnement à ses salariés, avec le souci de concilier deux exigences, l'une sociale, l'autre, économique. Si vous avez besoin d'un coup de main, ou si vous êtes demandeur d'emploi, contactez nous au 05 61 82 93 89 ou passez nous voir 19 avenue Lazare Carnot à Grenade.

Querelles Oubliées

Photo : Michel Comby



Il règne à Thil, et nous nous en félicitons, un sentiment d'entente et de solidarité, tout particulièrement au sein de la jeunesse. Les nombreuses associations thiloises ont une action fédératrice qui donne d'excellents résultats et rassemble de nombreux jeunes de la commune. Il n'en a pas toujours été de même et à différentes périodes de l'histoire les querelles, envenimées au niveau national, trouvaient malheureusement un écho dans notre village. Ce fut le cas, bien sur pendant la Révolution, où royalistes et républicains s'affrontèrent, mais aussi, bien plus près de nous, à la fin du XIX^{ème} siècle ; la troisième république était née en 1871 d'une assemblée nationale en majorité royaliste, par l'obstination bornée du prétendant, le comte de Chambord. Les antagonismes entre républicains partisans de la laïcité et royalistes et conservateurs de tous bords, ont des conséquences jusque dans notre petite commune. Cette division se révèle sur un sujet apparemment futile : l'organisation d'un bal public. Il donna lieu à un arrêté municipal en date du 4 Août 1891, signé du maire DARAM, dont voici quelques extraits.

Considérant que vu l'état de division des jeunes gens de Thil, il pourrait survenir des désordres si on ne prenait des mesures pour les éviter

Considérant que ces mêmes jeunes gens n'ont pu se mettre d'accord pour faire un bal public en commun, Arrêtons : Il leur est enjoint de danser dans les endroits ci après désignés : Le groupe qui va au café Monicole (1) aux emplacements compris entre la bascule communale et l'extrémité est du village. Le groupe du café Valadié (2) aux emplacements compris entre la rue Longue et l'extrémité ouest du village - Il est défendu aux deux camps de faire des manifestations ou promenades,

avec la musique ou en chantant, en dehors des endroits qui leur ont été respectivement désignés. Toutes danses indécentes sont rigoureusement interdites. Tout attroupement pouvant gêner les danseurs ou créer des désordres est interdit dans les endroits désignés pour les bals. Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès verbaux et poursuivies conformément aux lois“.

Cet arrêté, qui peut paraître draconien, fut publié "à son de caisse" et affiché dans la commune. Il nous surprend par l'apreté de la discorde entre Thilois qui se trouve ainsi révélée, discorde dont les mobiles nous paraissent bien estompés aujourd'hui, avec le recul du temps.

M. COMBY

(1) Le café Monicole se trouvait à l'extrémité est du village, à l'angle du chemin de Laffont. Le bâtiment est toujours existant, reconverti en habitation privée.

(2) Le café Valadié existait encore il y a peu d'années ; il s'agit du bâtiment d'angle sur la grand Rue, face à la halle. (notre photo)